

**AVIS PUBLIC  
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

L'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal tiendra une assemblée publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement numéro **RCA08-08-0001-114** modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage, adopté le 2 octobre 2018. Cette assemblée aura lieu **le lundi 29 octobre 2018**, à 19 h, à la salle du Conseil de la mairie d'arrondissement située au 777, boul. Marcel-Laurin, Saint-Laurent.

Le premier projet de règlement numéro RCA08-08-0001-114 a pour objet d'autoriser dans la zone B17-011, les usages « enseignement post-secondaire non universitaire » et « enseignement spécialisé non scolaire ». Cette disposition est susceptible d'approbation référendaire et affecte la zone B17-011, délimitée au nord par la limite de terrain latérale est du bâtiment situé du 355 au 377, avenue Sainte-Croix, à l'est par la limite latérale sud du bâtiment situé au 1275, rue Hodge, au sud par la rue Hodge et à l'ouest par l'avenue Sainte-Croix. Une demande peut provenir de la zone B11-017 et de toutes les zones contiguës à celle-ci.

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement (ou un autre membre du Conseil d'arrondissement désigné) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau du citoyen, aux heures ordinaires de bureau.

Montréal, le 10 octobre 2018

Cybèle Kahalé, avocate  
Secrétaire-substitut du conseil d'arrondissement

**PUBLIC NOTICE  
PUBLIC CONSULTATION MEETING**

The Borough of Saint-Laurent of the Ville de Montréal will hold a public consultation meeting in regards to the object and the consequences of the adoption of draft by-law number **RCA08-08-000-114**, modifying by-law number RCA08-08-0001 on zoning, adopted on October 2, 2018. This consultation meeting will be held on **Monday, October 29, 2018, at 7 p.m.**, at the Council Room located at 777, boulevard Marcel-Laurin, in Saint-Laurent.

The object of first draft by-law number RCA08-08-0001-114 is to authorize, in zone B17-011, the uses « *enseignement post-secondaire non universitaire* » and « *enseignement spécialisé non scolaire* ». This provision is likely to need public approval by referendum and affects zone B17-011, which is delimited to the north by the lateral east limit of the building located from 355 to 377, avenue Sainte-Croix, to the east by the lateral south limit of the building located at 1275, rue Hodge, to the south by rue Hodge and to the west by avenue Sainte-Croix. A request may come from zone B11-017 and all the adjacent zones.

During this public meeting, the Mayor of the Borough, (or another Council Member designated), will explain the draft by-law and the consequences of its adoption and will listen to any person who intend to express themselves on this subject.

This draft by-law is available for consultation at the Citizens' Office, during regular office hours.

Montreal, October 10, 2018

Cybèle Kahalé, lawyer  
Secretary-substitute of the Borough Council